



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
  - Martin Daniel, La Combe : Pose de 2 panneaux solaires thermiques en façade « Sud » (parcelle RF No 755).
  
- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Fondation Cogest'ems, Les Planchons : Mise en conformité de l'atelier protégé (Atelier 32) (parcelle RF No 260).